

RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00281

Numéro SIREN : 801 691 122

Nom ou dénomination : 2CManagement

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/004703

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE THONON LES BAINS**

Date : 01/09/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/004703**
n° de gestion : **2014B00281**
n° SIREN : **801 691 122 RCS Thonon Les Bains**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Thonon Les Bains certifie avoir procédé le 01/09/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2CManagement
0038 Chemin des Carrés 74100 VETRAZ-MONTHOUX

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



Bilan simplifié
Exercice clos le 31/12/2019

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS 31/12/2019
1 - ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres	1 557	1 557	0
Immobilisations corporelles	3 672	3 505	167
Immobilisations financières (1)	90		90
TOTAL I (5)	5 319	5 062	257
2 - ACTIF CIRCULANT			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés	21 952		21 952
Créances autres (3)	508		508
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	3 601		3 601
Charges constatées d'avance	495		495
TOTAL II	26 556	0	26 556
TOTAL GENERAL (I + II)	31 875	5 062	26 813

B - PASSIF	NET EXERCICE 31/12/2019
1 - CAPITAUX PROPRES	
Capital social ou individuel	1 000
Réserve légale	100
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	6 815
Report à nouveau	-1 264
Résultat de l'exercice	2 569
TOTAL I	9 220
3 - DETTES	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	1 738
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	7 259
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	684
TOTAL III	17 593
TOTAL GENERAL (I + II + III)	26 813

RENVOIS

(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs

(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations
cédées au cours de l'exercice

1 000

Compte de résultat simplifié
de l'exercice clos le 31/12/2019

A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice 2019
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	25 366
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	1 560
Autres produits			114
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			27 040
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			20 077
Autres charges externes			2 626
		dont crédit-bail mobilier	
		dont crédit-bail immobilier	
Impôts, taxes et versements assimilés			690
		dont TP/CFE, CVAE	
Dotations aux amortissements			773
Autres charges			1 202
		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	
Total des charges d'exploitation (II)			25 368
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			1 672
Produits et charges divers	Produits financiers (III)		8
	Produits exceptionnels (IV)		1 000
	Charges financières (V)		111
	Charges exceptionnelles (VI)		
		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		
Impôts sur les bénéfices (VII)			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			2 569
B - RÉSULTAT FISCAL			
		Bénéfice	Déficit
		2 569	0
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice	Déficit
		2 569	0
Déficits antérieurs reportables	3 683	dont imputés sur le résultat	2 569
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice	Déficit
		0	0

Immobilisations
Amortissements - Plus-values - Moins-
values
Exercice clos le 31/12/2019

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial				0	
Autres	1 557			1 557	
Immobilisations corporelles					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels				0	
Installations générales agencements divers				0	
Matériel de transport	3 400		2 400	1 000	
Autres immobilisations corporelles	2 671			2 671	
Immobilisations financières					
	90			90	
TOTAL rubrique I	7 718	0	2 400	5 318	0

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
	1 399	158		1 557
Immobilisations corporelles				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels				0
Installations générales, agencements, aménagements divers				0
Matériel de transport	3 032	200	2 400	832
Autres immobilisations corporelles	2 258	414		2 672
TOTAL rubrique II	6 689	772	2 400	5 061

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19%, 15% ET 0% POUR LES ENTREPRISES À L'IS, 12,8% POUR LES ENTREPRISES À L'IR)

NATURE DES IMMOBILISATIONS CÉDÉES VIRÉES DE POSTE À POSTE, MISES HORS SERVICE OU RÉINTÉGRÉES DANS LE PATRIMOINE PRIVÉ	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
1 VEHICULE OCCASION PARTNER	2 400	2 400	0	1 000

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19%, 15% ET 0% POUR LES ENTREPRISES À L'IS, 12,8% POUR LES ENTREPRISES À L'IR)

NATURE DES IMMOBILISATIONS CÉDÉES VIRÉES DE POSTE À POSTE, MISES HORS SERVICE OU RÉINTÉGRÉES DANS LE PATRIMOINE PRIVÉ

	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	2 400	2 400	0	1 000
PLUS OU MOINS-VALUES	Plus ou moins-values à court terme	Plus ou moins-values à long terme (19%)	Plus ou moins-values à long terme (15% ou 12,8%)	Plus ou moins-values à long terme (0%)
1	1 000			
TOTAL	1 000			
TOTAL rubrique III	1 000	0	0	0



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable à compter du
31/12/2019)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires - Déficits reportables -
Divers
Exercice clos le 31/12/2019

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	3 683
Déficits imputés	2 569
Déficits reportables	1 114
TOTAL des déficits restant à reporter	1 114

IV - DIVERS

Montant de la TVA collectée	4 611
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	4 272

2CManagement

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 38, Chemin des Carrés

74100 VETRAZ-MONTHOUX (HAUTE-SAVOIE)

801 691 122 RCS THONON LES BAINS

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **EN DATE DU 29 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt, et
le 29 juin, à 10 heures

les associées de la société se sont réunies en assemblée générale ordinaire au siège social,
sur convocation de la présidente.

Sont présentes :

- Madame Christine COLLOMB, propriétaire de.....90 actions
- Mademoiselle Caroline COLLOMB, propriétaire de..... 10 actions

Soit un total de 100 actions

Madame Christine COLLOMB préside la séance en sa qualité de présidente.

Elle constate, en conséquence que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses
décisions à la majorité requise de plus de la moitié des actions.

Madame la présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat
et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- La feuille de présence,
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Elle déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associées plus de quinze
jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser,
pendant ce même délai, toutes questions à la présidence, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Madame la présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le
suivant :

- Examen du rapport de gestion de la présidence sur les opérations et les comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Approbation des comptes et du rapport de gestion
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Première résolution

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuvent le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés par la présidente et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 2 569.10 euros.

Les associés approuvent les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la présidente au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, les associés donnent quitus entier au président de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 569.10 € au compte « autres réserves »

Troisième résolution

Les associés décident de renouveler dans ses fonctions de président de la société pour une durée d'une année, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2020

Sous réserve des pouvoirs que le code de commerce attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, et dans la limite de l'objet social et s'il y a lieu des clauses statutaires, le président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom et pour le compte de la société. Il est le représentant légal de la société.

Il peut en outre déléguer des pouvoirs, mais seulement pour un objet et une durée limités.

Par ailleurs, Madame Christine COLLOMB ne percevra pas de rémunération durant l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Remerciant l'assemblée de la confiance qu'elle veut bien lui témoigner à nouveau, Madame Christine COLLOMB déclare accepter le renouvellement de ses fonctions et n'être frappée d'aucune déchéance ou incapacité de nature à lui interdire à exercer cette fonction.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par la présidence et les associées présentes.

Christine COLLOMB

Caroline COLLOMB